

Opération 2000 nidoirs

1400 foyers drancéens ont été équipés d'un nidoir par la Ville de Drancy. Cette opération menée en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux vise à préserver la biodiversité en milieu urbain.



Partagez vos photos

Vous avez acquis un nidoir avec l'aide de la Ville. Partagez votre expérience et vos photos.



Devenez un ornithologue amateur

Nous vous guidons pas à pas afin de nous aider à mieux connaître les oiseaux qui peuplent les parcs et jardins de Drancy.



Le comptage des oiseaux

Le comptage des oiseaux mené dans le cadre de l'opération 2000 nichoirs a commencé. Tous les Drancéens peuvent y prendre part. Les 1400 nichoirs...

Quelle est l'utilité d'installer un nichoir dans mon jardin ?

De nombreux oiseaux, comme les mésanges, installent leur nid dans une cavité : un arbre creux, un trou dans un édifice ou sous un toit... Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient de façon alarmante car les arbres creux sont arrachés, les bâtiments impeccablement rénovés...

“ En France, en seulement 20 ans, les effectifs de nombreuses espèces d'oiseaux ont chuté (-42% pour l'Hirondelle de fenêtre, -57% pour le Gobemouche gris, -14% pour le Moineau domestique).

Même si votre jardin offre des ressources alimentaires suffisantes, il ne présente plus de sites favorables à la nidification. Les oiseaux ont donc besoin de votre aide et installer des nichoirs dans votre jardin n'a rien d'anecdotique !

Les nichoirs sont des gîtes de substitution

Chaque oiseau peut construire et aménager son nid à sa convenance, avec les matériaux de son choix, selon la technique qui lui est propre.

Les oiseaux sont utiles à votre jardin

En installant des nichoirs, vous pourrez attirer de nombreux oiseaux, très utiles, par leur consommation d'insectes, dans un verger, un potager ou un jardin.

Aller plus loin

En savoir plus [sur le site de la Ligue de Protection des Oiseaux](http://www.lpo.fr), partenaire de la Ville de Drancy.

Des nichoirs pour les oiseaux

Les cavités naturelles utilisées par les oiseaux (vieux murs de pierre, arbres creux) se font de plus en plus rares du fait de l'artificialisation des milieux naturels. Mettre en place un nichoir permet d'aider les oiseaux cavicoles en remplaçant les sites de nidification naturels.

Vous pouvez installer votre nichoir dès l'automne et ce, jusqu'au mois de février. Certaines espèces cherchent très tôt l'emplacement idéal.

- Si possible, orientez vos nichoirs au sud-sud-est.
- Prenez garde à ne pas blesser l'arbre support du nichoir en évitant les clous et en plaçant 2 cales de bois entre le fil de fer servant à tenir le nichoir contre l'arbre de manière à ne pas entailler le tronc.

- Laissez plusieurs dizaines de mètres entre les nichoirs (excepté pour les espèces vivant en colonie comme les moineaux).
- Pensez aux chats : ne pas utiliser de branche comme support, placer le nichoir au moins à 2 mètres du sol.

- Nettoyer (vider et brosser) les nichoirs une fois par an, au début de l'automne.
- Il ne faut pas traiter le bois, car les produits sont toxiques pour les oiseaux. Vous pouvez cependant protéger le bois de l'humidité en ajoutant de l'huile de lin sur les parties extérieures et de l'essence de thym comme antiparasitaire pour l'intérieur.

Le trou d'envol de 28 mm pour les plus petites espèces de mésanges comme la bleue, huppée, noire et nonnette.

Le trou d'envol de 32 mm pour les oiseaux de taille moyenne : mésange charbonnière, sittelle torchepot, moineau friquet et moineau domestique.

Le nichoir semi-ouvert pour les oiseaux semi-cavicoles comme le rougegorge familier, la bergeronnette grise, le gobemouche gris ou le rougequeue noir.

Les mangeoires pour les oiseaux

Donner de la nourriture aux oiseaux en hiver permet une meilleure survie et une amélioration de la condition physique. C'est aussi l'occasion d'observer des espèces qui, le reste de l'année, ne s'approchent pas des maisons ou sont discrètes. Mais lorsque le printemps arrive, il convient d'arrêter le nourrissage aux mangeoires car le « bénéfice risque » s'inverse (prédateurs, dépendance, régime alimentaire...).

Voici quelques conseils pour que le nourrissage se passe au mieux :

- Les aliments riches en graisse sont à privilégier : graines, graisse végétale, pour les mésanges, fruits (pommes) pour les merles et les grives. Dans tous les cas, évitez le pain et les aliments salés !
- En cas de gel, pensez aussi à donner de l'eau dans des récipients peu profonds.
- Pensez aussi à nettoyer régulièrement la mangeoire pour éviter la transmission de maladies aux oiseaux.

- Pensez également aux prédateurs en rendant votre mangeoire inaccessible aux chats !
- Ne commencez à nourrir qu'à partir des premières gelées, et ce pendant tout l'hiver. Dès l'arrivée des beaux jours, diminuez petit à petit les doses pour enfin arrêter le nourrissage. Vous pourrez continuer votre action de différentes manières : par exemple en arrêtant l'utilisation d'insecticides et de désherbants dans votre jardin, les mésanges se régèleront des insectes !

Attention, l'article L. 1113-2 du Code de la santé publique stipule qu'il n'est autorisé de pour ou d'obtenir des primes ou récompenses en tout ou partie pour y avoir les animaux, oiseaux ou animaux tels que le nourrissage dans les lieux publics pour générer de nombreux problèmes.

Refuge LPO

Dans un parc, un jardin, sur un balcon, à votre porte, que ce soit à la ville ou à la campagne, la nature peut se révéler extraordinairement riche et variée.

Les Refuges LPO vous accompagnent pour agir en faveur de la nature et enrayer la perte de cette biodiversité par des gestes simples et un peu de bon sens.

N'oublions pas toutefois que si la pose de nichoirs est une aide qui reste la bienvenue pour nombre d'espèces cavicoles ou semi-cavicoles, notre tâche doit également être poursuivie en faveur de la conservation et de l'aménagement d'habitats naturels variés. Il est également tout à fait possible à l'échelle individuelle de recréer des zones favorables aux oiseaux en favorisant les espèces autochtones, la diversification des essences, la conservation des vieux arbres et des bosquets foliacés, la création de mares, ou en programmant vos tailles d'arbres et d'arbustes en automne/hiver.

Plus d'information sur l'inscription au programme Refuge LPO : <https://www.lpo.fr/refuges-particuliers/mode-demploi-et-inscription>

Credits photos : Refuge LPO / LPO Ile-de-France
Dessins : Marie Gaudelot / Cécile Bourne

+ D'INFOS



ENVIRONNEMENT

Passez au compostage

C'est nouveau ! Chaque 1er vendredi du mois, Paris Terres d'Envol assure une formation et une distribution de composteurs à Drancy. Si vous n'avez pas...



ENVIRONNEMENT

Luttons contre le frelon asiatique

Sa présence devenant hautement problématique, la ville réagit : formation de nos agents, destruction des nids sur la voie publique comme chez les...



ENVIRONNEMENT

Verdir Drancy

La municipalité poursuit les plantations d'arbres aux quatre coins de la ville, partout où elle le peut, sans oublier le patrimoine de l'OPH. Et quand...



ENVIRONNEMENT

Une maison de l'énergie et de l'environnement à votre service

Depuis le 23 mars, un guichet unique pour toutes vos questions ou démarches en rapport avec le développement durable a pris place dans les anciens...

 [FLUX RSS](#)

 [TOUTES LES ACTUALITÉS](#)



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[Personnaliser](#)